

Le 29 novembre 2018

Communiqué de presse

Conférence de presse

ESCOTA – VINCI AUTOROUTES doit arrêter de prendre les automobilistes pour des vaches à lait : c'est à l'Etat d'assumer ses responsabilités et de tenir tête au puissant lobby des sociétés autoroutières dans l'intérêt général des usagers

Charles-Ange Ginésy, Président du Département des Alpes-Maritimes, David Lisnard, Maire de Cannes, Vice-président du Département des Alpes-Maritimes, et Eric Ciotti, Député, Président de la commission des finances du Département des Alpes-Maritimes dénoncent le comportement irrespectueux de la société ESCOTA VINCI AUTOROUTES à l'égard des automobilistes, des contribuables locaux et nationaux, et demandent que l'Etat assume ses responsabilités d'autorité concédante.

Charles-Ange Ginésy, David Lisnard et Eric Ciotti demandent que :

1- ESCOTA – VINCI AUTOROUTES réalise dans les meilleurs délais la nouvelle bretelle d'accès des Tourrades – La Canardière à l'autoroute A8 permettant un accès direct de la RD 6007 à l'autoroute A8 en direction de Nice, **afin de délester l'échangeur 41 de l'autoroute A8 de Cannes La Bocca**, saturé aux heures de pointe, ce qui générera des flux de véhicules et des recettes de péage sur l'autoroute, tout en désengorgeant l'avenue Saint-Exupéry à Cannes la Bocca et l'avenue du Maréchal Lyautey à Mandelieu.

2- ESCOTA – VINCI AUTOROUTES prenne en charge le surcoût de 6 M€ des travaux de la bretelle d'accès des Tourrades, qui, annoncé en janvier 2018, **résulte d'erreurs d'estimation d'ESCOTA– VINCI AUTOROUTES**. Il est inacceptable de faire peser cette variation, soit sur les contribuables nationaux, soit sur les collectivités donc les contribuables locaux, soit sur les usagers automobilistes par une nouvelle hausse des tarifs des péages. Il résulte des obligations contractuelles d'ESCOTA– VINCI AUTOROUTES, et des capacités financières de l'entreprise qu'elle doit et peut assumer ce surcoût. Notons en outre, qu'il est probable qu'une partie des travaux sera réalisée par des entreprises du Groupe VINCI.

3- ESCOTA – VINCI AUTOROUTES engage rapidement une démarche concrète et active pour améliorer et sécuriser l'échangeur de Cannes Mougins, particulièrement accidentogène en provenance de Nice, avec une congestion de véhicules s'étendant aux heures de pointe jusque sur l'autoroute.

4- L'Etat central assume ses responsabilités d'autorité concédante en exigeant d'ESCOTA – VINCI AUTOROUTES qu'elle sorte d'un immobilisme préjudiciable aux automobilistes et au développement économique. En effet, malgré les nombreuses tentatives de dialogue initiées par les élus locaux auprès de l'entreprise et les alertes auprès du Gouvernement, l'immobilisme d'ESCOTA-VINCI AUTOROUTES atteste d'une connivence manifeste entre la haute administration centrale et son concessionnaire autoroutier.

5- Le Ministère des Transports leur transmette l'intégralité des éléments relatifs à l'économie du contrat de concession.

6- L'Etat impose la gratuité du tronçon de l'Autoroute A8 désormais limitée à 90 km/h et tienne enfin tête aux puissants lobbys des sociétés autoroutières. L'autoroute A8 est l'une des plus chères de France : sur

cette partie du tronçon elle n'en est même plus une ! A l'heure où la colère gronde en France contre la baisse du pouvoir d'achat et la hausse massive des taxes, nous demandons à ESCOTA – VINCI AUTOROUTES d'arrêter de prendre les automobilistes pour des vaches à lait et demandons à l'Etat de prendre ses responsabilités. Cette décision scandaleuse vient d'ailleurs s'ajouter à une incroyable injustice économique puisque Nice est la seule métropole de France à faire payer son contournement avec le péage de Saint-Isidore. **En conséquence nous demandons la suppression pure et simple du péage accidentogène de Saint-Isidore. Nous demandons également à ESCOTA – VINCI AUTOROUTES de répondre aux demandes précises formulées par le Département des Alpes-Maritimes dans sa motion votée le 12 octobre dernier, parmi lesquelles la demande de financement d'un dispositif de régulation dynamique de la vitesse sur l'autoroute A8. Un mois et demi après le vote de cette motion, ESCOTA – VINCI AUTOROUTES reste sourd face à cette volonté démocratique.**

Les élus en appellent à être enfin entendus par le Gouvernement, autorité concédante, pour que l'Etat enjoigne ESCOTA-VINCI AUTOROUTES à réaliser, en concertation avec les collectivités territoriales, le volume des travaux, d'une part, correspondant à ses obligations contractuelles, d'autre part, répondant à la réalité des besoins des automobilistes et aux nécessités de l'aménagement et du développement économique du territoire des Alpes-Maritimes, conformément à la mission de service public qui lui est dévolue.

L'autoroute A8 est gérée par la société ESCOTA, filiale du groupe ASF détenu à 100% par **VINCI AUTOROUTES**.

Les excédents du groupe ASF (résultat net consolidé après impôts sur les bénéfices de plus d'1 milliard d'euros en 2016 et 2017), ne sont que trop peu réinvestis dans la réalisation d'ouvrages autoroutiers et sont, très largement, reversés aux actionnaires sous forme de dividendes : 1,1 milliard ont été distribués en 2016 et 0,85 milliard en 2017.

ESCOTA - VINCI AUTOROUTES est une **société très rentable**. Le **chiffre d'affaires** péages de la société ESCOTA réalisé en 2017 est de 750 millions d'euros, **en augmentation de 2,5%** par rapport à 2016.

Parallèlement, le **niveau d'investissements a baissé** sur la période puisqu'ESCOTA a réalisé 97,3 millions d'euros d'investissements en 2017 contre 114,1 millions d'euros d'investissements en 2016, soit une **baisse de 15%**.

On relève également que l'endettement financier net du groupe ASF a diminué de 831,4 millions d'euros entre 2016 et 2017.

Contacts presse :

Département des Alpes-Maritimes : Julie Moziyan – 04 97 18 62 06 – presse@departement06.fr

Ville de Cannes : Natacha Pellegrini : 0497064141 – presse@ville-cannes.fr